



# Communiqué de presse

## Cimetières et exhumations 2026

**Saint-Herblain,  
le 23 avril 2026**

### Reprises administratives des concessions

Du 4 mai au 5 juin, la Ville de Saint-Herblain mènera une campagne de reprises administratives des emplacements dans les cimetières de l'Orvasserie et du Tillay.

Chaque année, la Ville procède à la reprise des concessions arrivées à échéance lorsqu'elles n'ont pas été renouvelées, soit à leur expiration, soit dans un délai de deux ans après celle-ci. Cette procédure concerne également les terrains communs lorsque la durée de mise à disposition de cinq ans est dépassée.

### Prévenir en cas de changement d'adresse

Préalablement à toute reprise, les concessionnaires sont informés par un courrier de la mairie. **Une mise à jour des coordonnées auprès du pôle gestion des cimetières est indispensable en cas de déménagement.**

### Aménagement des horaires des cimetières

À compter du 4 mai et pendant toute la durée de la campagne, les horaires d'ouverture des cimetières sont modifiés. Les cimetières seront accessibles du lundi au vendredi de 14 h à 19 h. Les horaires habituels restent inchangés les samedis et dimanches.

Pour tout renseignement, contacter le service cimetières au 02 28 25 23 24 ou consultez [le site internet des cimetières herblinois](#).

**Contact presse**  
Ville de Saint-Herblain  
Service communication  
Tél : 02 28 25 20 31  
[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)